



RENSEIGNEMENTS
02 33 71 23 50

DOSSIER DE PRESSE

FESTIVAL DES MARAIS, 10^{ème} édition

Durant sept jours, sept troupes de théâtre, composées de comédiens amateurs passionnés, se produiront sur la scène du théâtre de Carentan.

« Que cette semaine de théâtre soit riche en émotions, en découvertes et en plaisirs »

Je vous souhaite un bon Festival 2016 !

Thierry De Scitivaux
Président

Manoir de Cantepie, 17 rue de Cantepie, 50500 Les Veys
www.festival-des-marais.fr



Historique :

Le Festival des Marais est né en 2006. Il se tient chaque année au mois d'avril et accueille plusieurs troupes de théâtre qui proposent tous les jours un vrai spectacle chargé de rires, d'émotions et de nombreuses surprises. Il est réservé à toutes les troupes amateurs domiciliées dans l'une des 150 communes du Parc Naturel Régional des Marais du Cotentin et du Bessin et a été ouvert, certaines années, à des troupes hors Parc. Ce projet a retenu l'attention des responsables du Parc Naturel Régional des marais du Cotentin et du Bessin qui ont aidé à sa concrétisation. Une association (loi 1901) a été créée « Festival des Marais » dont les statuts ont été déposés le 13 octobre 2006 et qui a fait état d'une publication au Journal Officiel n° 44 du 4 novembre 2006. L'association, dont le siège social est situé au Manoir de Cantepie, 17 rue de Cantepie, 50500 Les Veys, est ouverte à toute personne qui s'intéresse à l'activité culturelle.

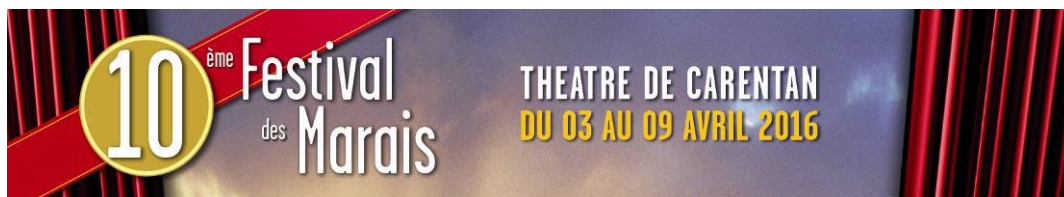
Vocation :

Destiné à promouvoir les efforts des troupes, le Festival a également pour but de faire connaître les atouts du Parc, de valoriser la richesse culturelle locale et le dynamisme du tissu associatif en mutualisant les énergies. Ce moment privilégié pour le public permet de découvrir durant sept jours des pièces classiques, modernes ou autres. Les membres des jurys des éditions précédentes étaient composés de personnalités d'exception, **Emmanuel de la Taille, Jean-Claude Bourret, Gilles Perrault ou encore Régis Faucon.**

L'équipe du Festival et ses partenaires :

Le bureau est composé de son président Thierry De Scitivaux, journaliste, Josiane Billault-Chandelier et Michel Chatelain-Cadet vice-présidents, Françoise Vasselin trésorière et Sylviane Contentin secrétaire.

Des partenariats privilégiés : France Bleu Cotentin, Le Parc des Marais, la ville de Carentan, l'Espace culturel E. Leclerc de Saint Hilaire Petitville et de nombreux sponsors locaux.



LE PROGRAMME

Lieu : Théâtre de Carentan - Tarif 5 euros

- Dimanche 3 avril à 20 h 30, «Bérénice ou les racines du Mâle» de Lionel de Messey
Les Baladins de l'Elle – Troupe de Neuilly-la-Forêt.
- Lundi 4 avril à 20 h 30, «Les toqués du cabaresto » libre adaptation du Grand Restaurant de Pierre Palmade.
Le Grenier Haytillon – Troupe de la Haye-du-Puits.
- Mardi 5 avril à 20 h 30, «Sale attente» de Franck Didier
Carentan K'acteurs – Troupe de Carentan.
- Mercredi 6 avril à 20 h 30, «Pique-nique en ville» de Georges de Tervagne
Jo's théâtre - Troupe de Pont-Hébert.
- Jeudi 7 avril à 20 h 30, «La symphonie des Faux-culs» d'Olivier Lejeune
Les trois coups de Lessay – Troupe de Lessay.
- Vendredi 8 avril à 20 h 30, « Drôle de viager » de Jérôme Dubois
Les Z'amateurs – Troupe de Sainte-Mère-Eglise.
- Samedi 9 avril à 20 h 30, « Pénalty » de Jean-Paul Cantineau
Les Comiques Anonymes – Troupe de Le Désert

Et de nombreuses animations proposées durant le Festival.....

- Dimanche 3 avril, le Normandie Jazz Band se produira à la salle des fêtes à l'occasion du cocktail d'ouverture. Sur invitation uniquement.
- Les photographies du concours photos organisé par le parc des marais seront exposées dans le hall du théâtre.



LES SPONSORS

L'annonce du Festival est largement diffusée sur les médias, France Bleu Cotentin, la Presse de la Manche, Ouest France, la Manche Libre et les espaces publicitaires de la ville de Carentan. Un programme est remis à chaque mairie pour informer tous les habitants des communes du Parc Naturel Régional des marais du Cotentin et du Bessin.

Trois types de partenariat sont proposés cette année : 200 euros, 400 euros et 600 euros, donnant droit, au titre de partenaire privilégié, au nom de l'entreprise partenaire mentionné sur le programme diffusé à 1500 exemplaires sur le territoire. Les responsables bénéficieront de places offertes et seront invités au cocktail d'ouverture.

Partenariat à 200 euros

- 2 places offertes
- invitation au cocktail d'ouverture

Partenariat à 400 euros

- 4 places offertes
- Invitation au cocktail d'ouverture

Partenariat à 600 euros

- 6 places offertes
- Invitation au cocktail d'ouverture

Les dons sont déductibles des impôts



ENGAGEMENT EN QUALITE DE SPONSOR DU FESTIVAL DES MARAIS

Nom de l'entreprise :

représentée par :

Accepte le partenariat à euros.

Sera présent au cocktail d'ouverture :

Date

Signature

Manoir de Cantepie, 17 rue de Cantepie, 50500 Les Veys
www.festival-des-marais.fr